

# art. exprim

---

89, rue Marcadet  
75018 PARIS  
www.art-exprim.com  
administration@art-exprim.com  
01 42 62 18 08

## **Assistant.e à la communication et aux relations publiques**

Service civique

art-exprim est une association créée en 2000 par Sandrine Montagne, Philip Peryn et Caroline Dié avec pour ambition le soutien à la diffusion des œuvres et des savoirs des artistes contemporains auprès des publics. Membre de la fédération des Réseaux et Association d'Artistes Plasticiens (FRAAP) depuis 2003 et de son Conseil d'Administration de 2011 à 2018, l'association a développé ses activités pour aujourd'hui mener de concert plusieurs actions ayant pour épice centre l'art contemporain.

Soutien et diffusion à la création contemporain : art-exprim soutient la création et la diffusion d'artistes contemporains à travers la programmation d'expositions, d'événements culturels au 87 – Lieu de créations (espace d'expositions d'art-exprim) – hors les murs et dans l'espace public.

Démocratisation de l'art : art-exprim développe la pratique artistique contemporaine et les processus de médiation à travers la programmation d'ateliers artistiques dans ses locaux, dans les squares et jardins parisiens (Quartier Politique de la Ville en grande majorité) et dans plus de 100 écoles du tout Paris.

### **DATE DE MISSION**

Semaine du 6 décembre 2021 à Juillet 2022 (8 mois)

### **DESCRIPTION DES MISSIONS ET DES ACTIVITES AFFERENTES AU VOLONTAIRE**

Le.la volontaire accompagne sa tutrice, chargée de communication, au développement de l'identification à destination de tous les publics de l'ensemble des activités de l'association :

- Participation à la mise en place d'actions de médiation / communication / identification spécifiques en lien avec les publics ;
- Soutien au développement des supports et outils de médiation / communication / identification par pôle d'activités ;
- Soutien à la gestion des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, etc) et au site internet ;
- Participation à la réalisation de documents de médiation / communication / identification (flyers, affiches, dossiers, etc) ;
- Participation aux actions de diffusion ;
- Soutien au suivi des relations presse et à la mise à jour de la revue de presse.

### **PROFIL DU VOLONTAIRE**

Valeurs en accord avec celles de l'association : engagement, bienveillance, partage, ouverture, diversité, créativité, innovation, expérience et expertise ;

Qualités requises : Aisances relationnelles, curiosité, grande polyvalence, sens du travail en

équipe, esprit associatif et autonomie.

### **MODALITE, VOLUME HORAIRE ET LIEU DE MISSION**

Horaires : 35h variable selon exposition et évènements

Mission se déroulant partiellement télétravail (2 à 3 jours semaine)

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h00

Mise à disposition d'un ordinateur portable et téléphone Mac.

Lieu : 89 rue Marcadet 75018 Paris

Congés : Une semaine et demie en décembre (fermeture annuelle)

### **CANDIDATURE**

Date limite d'envoi le 30 novembre 2021.

Envoyez un CV et une lettre de motivation à l'attention de Tiffanie Joannier, Directrice Administrative, à [tiffanie.joannier@art-exprim.com](mailto:tiffanie.joannier@art-exprim.com), et à Roberta Setale, Chargée de communication, à [roberta.setale@art-exprim.com](mailto:roberta.setale@art-exprim.com).

### **CONDITION D'ELIGIBILITE AU SERVICE CIVIQUE**

Pour être volontaire ; il faut avoir entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Rémunération envisagée : 580,55 euros net par mois. En plus, le volontaire peut percevoir une bourse de 107,66 euros si :

- il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou s'il appartient à un foyer bénéficiaire du RSA
- il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne concerne donc que les volontaires poursuivant leurs études en même temps que leurs missions.